



Montréal, le 1<sup>er</sup> août 2006

Madame Diane Rhéaume  
Secrétaire générale  
CRTC  
Ottawa (Ontario) K1A 0N2

Par le formulaire d'intervention du CRTC  
Par fax : TELUS Communications Inc (866) 844-3404

**Objet :** Lettre d'appui à l'intervention de CBC/Radio-Canada concernant l'avis public de radiodiffusion CRTC 2006-96 item 9 – demande no 2006-0823-4 – demande présentée par TELUS Communications Inc. (TELUS) en vue de modifier les licences de son entreprise de distribution par câble desservant la Colombie-Britannique, l'Alberta et le Québec

---

Madame la Secrétaire générale,

1. L'ADISQ, dont les membres sont responsables d'environ 95 % de la production de disques, de spectacles et de vidéoclips d'artistes canadiens d'expression francophone, désire, par la présente, apporter un appui à l'intervention de CBC/Radio-Canada, intervention qui a été déposée dans le cadre du processus public mentionné en rubrique.
2. L'ADISQ a pris connaissance et appuie en principe les positions de cette intervenante à l'effet que le Conseil devrait refuser la demande de TELUS de modifier ses licences afin de lui permettre de distribuer en mode numérique un ou les deux services de programmation audio offerts par les deux entreprises canadiennes de radio par satellite par abonnement.
3. L'ADISQ a toujours pour mission d'intervenir dans tous les forums et auprès de toutes les instances d'élaboration de politiques et de réglementation, pour favoriser la plus grande présence possible de la chanson dans les médias au Canada et pour assurer que des ressources financières adéquates soient affectées à

cette fin. C'est dans le cadre de cette mission que l'ADISQ appuie en principe les positions adoptées par cette intervenante à l'égard de la demande de TELUS.

4. Un exemplaire de la présente intervention a été transmis à la requérante pour laquelle l'ADISQ a émis des commentaires. Toute correspondance peut être acheminée par courriel à l'adresse [provencher@adisq.com](mailto:provencher@adisq.com) ou par télécopieur au 514.842.7762. Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette intervention, veuillez recevoir, Madame la Secrétaire générale, l'expression de nos sentiments distingués.

La vice-présidente aux affaires publiques et  
directrice générale,



Solange Drouin

\*\*\*Fin du document\*\*\*